

« efficace » qui ne « coûte pas cher » aux ouvriers, et fait peur aux patrons. C'est là le leit-motiv de toute la propagande de la CGT :

Il est indéniable que la lutte a groupé bien plus d'ouvriers que les actions de l'automne 1960 contre les licenciements. Une fois l'hypothèque du chômage levée, le mécontentement s'est donné libre cours, et les mesures prises par la Direction, aussi bien que les menaces, n'ont fait que l'accroître. Dans ces conditions, *tout appel à la lutte était bienvenu dans les secteurs d'avant-garde*. Et puisque la CGT affirmait catégoriquement la supériorité de la lutte de harcèlement, pourquoi les ouvriers auraient-ils douté de sa vertu ? Par ailleurs, la désorganisation de la production engendrée par ces multiples débrayages n'étaient pas pour déplaire aux ouvriers. La « pagaille » savamment organisée coûtait certes, très cher aux patrons... C'est pourquoi ils ne pouvaient pas laisser s'instaurer cette anarchie sans réagir.

Les débrayages se clôturaient généralement par des « délégations » groupant la totalité des grévistes devant la Direction, et par un blocage des artères de circulation dans l'usine, paralysant les voies de camionnage. A l'instar des manifestations paysannes, les routes des alentours de l'usine se trouvaient embouteillées par les manifestants qui se succédaient des heures durant. Cela n'avait pas été prévu par les dirigeants syndicaux, qui ne tardèrent pas à les freiner, puis à les désavouer. Un moment même, un atelier de décolletage débraya « pour ses revendications » 3 jours de suite et le syndicat CGT n'en fit nulle mention.

Le lendemain même où la CGT sortait un tract condamnant « le blocage de la circulation », la Direction de l'usine envoyait les huissiers et gardiens de l'usine relever les infractions. Les grévistes du 74 et des Fonderies qui eurent le malheur de se pointer au jeu rouge de l'avenue Emile-Zola ne coupèrent pas au licenciement. Ces 14 licenciés étaient devenus des ctages, le mouvement cessant n'empêcha pas la Direction de maintenir 6 licenciements, 8 autres étant réintégrés au mois d'août, après les vacances.

En bref, les vacances ont coupé le développement de la lutte.

Une ou deux payes sont nécessaires pour voir venir. Quelle sera la situation dans l'ensemble de la métallurgie ? On verra à Billiet le 16 septembre. Il y a de fortes chances pour que la lutte de harcèlement soit généralisée pour tous les métallos, ce qui risque quand même de susciter certaines difficultés.

Pour l'instant, la Régie s'est contentée de donner 2% en août, ce qui fait 4% depuis le début de l'année. Une prime de 20.000 francs est annoncée pour décembre « si nous sommes sages ». Elle correspond à peu près à ce qui nous est donné d'habitude, mais les conditions d'attribution sont devenues draconniennes. Pour l'instant les perspectives sont plutôt bouchées en ce qui concerne notre propre action. Il ne s'agit pas, évidemment, de porter une condamnation définitive contre les luttes de harcèlement. Cette tactique est valable pour susciter la combativité, mobiliser et donner confiance aux ouvriers, leur permettre de compter leurs forces. Elle peut faciliter la progression des secteurs retardataires, et les intégrer ensuite à la lutte. En un mot, c'est une tactique valable dans certaines circonstances déterminées, *mais ce n'est en aucun cas une stratégie*. Elle n'a de sens que si elle s'intègre à une stratégie ; du reste on a constaté — chez Renault comme ailleurs — qu'une lutte figée dans cette forme, sans perspective d'unification ou de coordination, à un moment donné, ne peut que piétiner et pourrir. De plus, au moment du reflux, elle offre le plus de prise à la répression patronale. Pour y faire face elle suppose un très haut niveau de combativité dans tous les secteurs.

En définitive, elle n'a de sens que pour faciliter la mobilisation ouvrière. Celle-ci effectuée, se repose le problème de l'attaque, des objectifs à atteindre. Cette tactique ne peut remplacer ni le PROGRAMME UNITAIRE, ni la LUTTE REVOLUTIONNAIRE, ni la nécessaire coordination consécutive à une unification des revendications.

## Jeanne MARTIN

Nous avons appris avec tristesse la mort de notre camarade Jeanne Martin pendant le mois d'août. Membre du Parti communiste dans les premières années de celui-ci, elle avait rejoint l'Opposition de gauche de bonne heure et se trouvait dans le groupe qui fonda « la Vérité » en 1929. La camarade Jeanne Martin milita activement dans nos rangs, fut poursuivie et condamnée avant la guerre, participa à la lutte clandestine pendant la guerre. Après la Libération, ses conditions de santé ne lui permirent plus de participer à l'activité du P.C.I., mais elle resta fidèlement attachée à notre mouvement.

Jeanne Martin fut à partir de 1930 la compagne de Léon Sedoff, fils de Trotsky, qui mourut en 1938 à Paris dans des conditions qui ne laissent aucun doute qu'il fut la victime d'agents de Staline. Nous exprimons à Natalia Trotsky, avec qui Jeanne Martin était très liée, nos condoléances attristées en cette circonstance douloureuse

### PERMANENCE PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE

« LA VERITE  
DES TRAVAILLEURS »

64, rue de Richelieu - Paris-2<sup>e</sup>

RIC. 03-52 et la suite

Métro Bourse

Semaine, de 17 h. à 19 h.

Le samedi, tout l'après-midi

### ABONNEMENT

1 an . . . . . 10 NF

Sous pli fermé . . . 14 NF

64, rue de Richelieu, Paris-2<sup>e</sup>

Compte Chèque Postal :

« La Vérité des Travailleurs »

6965-68 Paris